

---

Norme internationale



3443/5

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

**Construction immobilière — Tolérances pour le  
bâtiment —  
Partie 5 : Série de valeurs à utiliser pour la spécification  
de tolérance**

*Building construction — Tolerances for building — Part 5 : Series of values to be used for specification of tolerances*

Première édition — 1982-12-15

get full document from [standards.iteh.ai](https://standards.iteh.ai)

---

CDU 69.02 : 621.753.1

Réf. n° : ISO 3443/5-1982 (F)

Descripteurs : bâtiment, assemblage, tolérance de dimension, ajustement.

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 3443/5 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 59, *Construction immobilière*, et a été soumise aux comités membres en novembre 1981.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Égypte, Rép. arabe d'	Japon
Allemagne, R. F.	Éthiopie	Norvège
Australie	Finlande	Nouvelle-Zélande
Autriche	France	Pologne
Belgique	Hongrie	Roumanie
Brésil	Inde	Suède
Canada	Irak	Tchécoslovaquie
Corée, Rép. de	Israël	Thaïlande
Danemark	Italie	URSS

Les comités membres des pays suivants l'ont désapprouvée pour des raisons techniques :

Irlande  
Pays-Bas  
Royaume-Uni

# Construction immobilière — Tolérances pour le bâtiment — Partie 5 : Série de valeurs à utiliser pour la spécification de tolérance

## 0 Introduction

La présente Norme internationale fait partie d'une série de normes sur les tolérances pour le bâtiment et pour les composants de construction. Cette série comprend :

ISO 3443/1, *Tolérances pour le bâtiment — Partie 1 : Principes fondamentaux pour l'évaluation et la spécification.*

ISO 3443/2, *Tolérances pour le bâtiment — Partie 2 : Base statistique pour la prévision de possibilités d'assemblage entre composants, relevant d'une distribution normale des dimensions.*

ISO 3443/3, *Tolérances pour le bâtiment — Partie 3 : Méthodes pour le calcul des jeux de joint et la prévision des écarts.<sup>1)</sup>*

ISO 3443/4, *Tolérances pour le bâtiment — Partie 4 : Méthodes pour la prévision des écarts des assemblages et la distribution des tolérances.<sup>1)</sup>*

## 1 Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 3443 a pour objet de définir une série de nombres parmi lesquels les valeurs des tolérances doivent être choisies lors des spécifications dimensionnelles des composants et des ouvrages de bâtiment.

Les bases de détermination des spécifications de tolérance sont traitées dans d'autres normes, et notamment ISO 3443 parties 1 à 4 et ISO 4464.

## 2 Références

ISO 1803, *Tolérances pour le bâtiment — Vocabulaire.<sup>2)</sup>*

ISO 4463, *Méthodes de mesurage pour la construction — Piquetage et mesurage — Écarts de mesurage admissibles.*

ISO 4464, *Tolérances pour le bâtiment — Liaison entre les divers types d'écarts et de tolérances utilisés pour la spécification.*

ISO 6284, *Tolérances pour le bâtiment — Indication des tolérances sur les dessins de bâtiment et de génie civil.<sup>1)</sup>*

## 3 Série de valeurs des tolérances<sup>3)</sup>

La valeur en millimètres d'une tolérance (amplitude d'une tolérance) doit être choisie dans les séries suivantes :

valeurs principales : ... 10 — 16 — 24 — 40 — 60 — 100 ...

valeurs intermédiaires : ... 12 — 20 — 30 — 50 — 80 ...

Les séries peuvent être étendues par multiplication de leur terme par une puissance de 10 entière positive ou négative suivant l'unité de longueur choisie.

Si une tolérance a une valeur prédéterminée comprise entre deux valeurs de l'une des deux séries, l'une des deux valeurs voisines doit être choisie en fonction des aspects techniques et économiques.

1) Actuellement au stade de projet.

2) En révision.

3) Ces valeurs des tolérances constituent l'amplitude (voir ISO 1803), par exemple la valeur 24 de la série principale est exprimée habituellement par  $\pm 12$ .